

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 fr. 50. Abonnement annuel: 80 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 35 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

A un enseignant hésitant

Mon cher ami,
Tu ne voteras pas LEO, qui n'est, me dis-tu, qu'un EVM bis. Ces vieilles idées, réchauffées dans les marmites jamais lavées du Département, exhalent un remugle provincial et sectaire qui te soulève le cœur.

Pourtant, tu regimbes devant la perspective de soutenir Ecole 2010.

Tu fais entièrement tien le constat de faillite scolaire qui est à l'origine de l'initiative. Les propositions de ses auteurs répondent à tes désirs et à tes soupirs: enseignement structuré, autonomie pédagogique des enseignants, répartition des élèves selon leur avenir professionnel prévisible, rigueur dans les évaluations, procédures de promotion sans équivoque, travail bien fait, respect réciproque.

Tu n'es guère impressionné, si ce n'est négativement, par la campagne outrancière des partisans de LEO, qui encombre jusqu'aux casiers des maîtres. Tu ne dénonces pas une «pédagogie noire» quand on te parle de pédagogie «explicite». Tu ne penses pas qu'une filière soit un outil de «ségrégation».

Pragmatique, tu n'es pas du genre à refuser une conception de l'école sous prétexte qu'elle ressemblerait à «l'école de papa». Ton papa n'était pas un imbécile ni son école une école de crétiens. Elle t'a pourvu d'un bagage sensiblement plus consistant que celui des malheureux qui sortent aujourd'hui d'EVM.

Tu te rends bien compte aussi, je me flatte d'y être pour quelque chose, qu'il faut juger l'initiative sur ses propositions

principales et dans l'esprit de leur rédaction. Si tel point particulier devait gêner à l'usage, le Grand Conseil pourrait sans difficulté y porter remède.

Tout cela, tu le sais, et pourtant, tu résistes. Pourquoi? Le sais-tu toi-même? Permetts-moi de risquer une hypothèse.

Tu considères ta hiérarchie comme une bureaucratie tyrannique composée de petits chefs enflés de leur petit pouvoir, de grands chefs qui considèrent toute objection comme un crime de lèse-majesté, d'enseignants incompetents recyclés dans la surveillance de leurs anciens pairs, de chercheurs en pédagogie qui justifient leur salaire en pondant des méthodes aussi parfaites qu'inutilisables, de directeurs aux ordres et de politiciens aérolithiques qui interviennent souverainement dans l'exercice d'un métier qu'ils ne connaissent pas. C'est en tout cas ce que tu dis en fin de soirée.

Quoi qu'il en soit, tu as pris ton parti de ce que tu appelles (pardon à nos lecteurs) *le foutoir de la Barre* et joues depuis des années ta pédagogie en solo. Tu complètes ou remplaces les méthodes «scientifiques» du Département par d'autres, que tu as librement choisies, avec des manuels importés sous le manteau et des forêts de photocopies: «Quand la porte de la classe est fermée, je suis le maître...» proclames-tu fièrement. Tu n'es pas le seul. Tes collègues sont si nombreux à faire de même que les autorités, faute de pouvoir sanctionner votre incorrection idéologico-méthodolo-

gique, se contentent d'exiger que vous ne fassiez pas de vagues ni de bruit. De fait, tu jouis, par défaut, d'une autonomie pédagogique appréciable.

Mon hypothèse est que tu as fini par prendre goût à cette pénombre professionnelle. Ce qui était une réaction de survie est devenu une manière de vivre. Tu as fait ton nid dans ton maquis, lequel est finalement assez confortable. En fait, Ecole 2010 te dérange plutôt. Au mieux, l'initiative officialisera ce que tu fais depuis un quart de siècle: ça va faire beaucoup de tintouin pour pas grand chose. C'est du moins ce que tu penses. Et c'est principalement pourquoi, à mon avis, tu envisages de déposer un double NON sur ton bulletin et de ne pas répondre à la question subsidiaire.

Permetts-moi de te dire amicalement – les amis sont aussi là pour dire des choses désagréables – que tu as tort. D'abord, ta résistance souterraine n'empêchera pas l'école de continuer à évoluer dans un sens que tu réprouves. Supposons que les deux objets soient rejetés. Dans moins de six mois, invoquant Harnos ou quelque obscure décision de la CDIP, les zombies de la réforme scolaire se remettront en mouvement vers leurs buts de toujours: la filière unique durant toute l'école obligatoire, le cycle unique (l'absence de redoublement suffit pour l'établir), l'école obligatoire jusqu'à dix-neuf ans et la scolarisation de l'apprentissage. Les cobayes de ces nouvelles expériences entreront dans la vie professionnelle encore moins bien

outillés que ceux d'aujourd'hui, conséquence lointaine de ta mollesse civique. En votant OUI à Ecole 2010, tu manifesterais simplement ta solidarité à l'égard de tes petits-enfants.

Pense aussi à tes jeunes collègues. Si tu peux te vanter d'être le maître une fois la porte fermée, c'est parce que tes références solides et ton expérience te permettent de prendre une certaine distance par rapport aux fantaisies des réformateurs. Mais tes jeunes collègues ont été formatés par *Maîtrise du français*, EVM et bien d'autres réformes de tout genre. Ce point de vue critique que tu peux encore exercer, ils ne l'ont plus. Ils auront beau fermer la porte, cela ne changera rien. Le sachant, tu as le devoir de leur léguer un système scolaire meilleur, c'est-à-dire plus structuré, plus clair, plus formateur que l'actuel.

Parlons enfin de toi. Avoue que ta propre situation est schizophrénique. Tu dois recourir au double langage dès que la porte de ta classe est ouverte. Dans la salle des maîtres, face au directeur et aux parents, dans tes exposés, tu tournes interminablement ta langue dans ta bouche avant de dire quelque chose qui soit à la fois honnête et sans danger. De là le caractère douloureusement coincé de ton discours. Ecole 2010 te permettra de rétablir l'unité en toi-même. Et tu seras alors à nouveau, mon cher ami, vraiment le maître, que la porte soit ouverte ou fermée.

OLIVIER DELACRÉTAZ

Intégrable?

En matière de démographie vaudoise, une question se pose avec acuité: le développement économique du Canton doit-il avoir la prééminence sur les problèmes d'immigration qu'il ne manquera pas de créer, ou doit-on au contraire adapter la voilure économique au taux d'immigration que les Vaudois arrivent à assimiler? *La Nation* a choisi le deuxième terme de l'alternative, les autorités semblent pencher pour la première. Quoi qu'il en soit, l'intégration des nouveaux venus sera un point capital pour assurer le développement du Canton.

A quoi ressemblent les immigrés dont le développement économique du Canton a besoin? Appelés à travailler principalement dans le secteur tertiaire, ils disposent d'un niveau d'éducation supérieur, voire universitaire. Ils proviennent majoritairement de pays européens – France, Allemagne, Grande-Bretagne et Espagne notamment – où le nombre de diplômés issus des hautes écoles dépasse les besoins nationaux. Dépités de ne pas trouver d'emplois conformes à leurs ambitions dans leur pays, ils ont, grâce à Internet, étendu leur rayon de recherche à l'Europe. Avec son franc fort, la Suisse leur offre d'alléchantes perspectives.

Tous proviennent de marchés du travail plus labiles qu'en Suisse. Le contrat

à durée déterminée y est la norme. Corollairement, ils ne voient aucune raison de se lier de manière organique à l'entreprise qui les emploie. Promesse de meilleur salaire ou d'une promotion chez le voisin? On changera d'employeur sans état d'âme ou, au mieux, on marchandera son maintien.

Professionnellement, la pratique de la langue locale est superflue: on s'en sort très bien en baragouinant le *corporate language* et en écrivant des notes en anglais de cuisine. Le cercle de connaissances et amis se compose d'abord de relations professionnelles, également expatriées. Ensemble, on part à la découverte des merveilles touristiques de la Suisse durant les week-ends, dans des endroits où on trouve toujours une oreille formée à la langue de la pâte à mâcher. Quant aux vacances, elles servent surtout à rendre visite à la famille et aux amis d'enfance restés au pays.

L'épouse ne joue pas forcément de rôle intégrateur. Comme *DINK*¹, le couple a négocié un double emploi avant de débarquer en Suisse. Les enfants étant planifiés pour un avenir non encore déterminé, l'école n'est pas une clé d'entrée pour l'intégration de la famille. Et si enfants il y a, on recherche une école privée internationale, ce qui facilitera la

transition scolaire lors de la prochaine relocalisation professionnelle. Tout comme l'école publique, l'Eglise est une institution qui n'intéresse que modérément ces nouveaux immigrés; la pratique religieuse appartient aux souvenirs du pays d'origine.

La volonté d'intégration de ce nouveau type d'immigrés est donc limitée. Il peut repartir d'un jour à l'autre sur un coup de tête, ou être promu dans la filiale de Nankin, Helsinki ou Boston. Comme ce sont des voisins aux mœurs pas trop exotiques, les Vaudois arrivent facilement à les oublier, une fois la curiosité de la nouveauté passée. L'effort d'intégration de ces migrants en puissance en vaut-il dès lors la peine? La réponse est positive: ces nouveaux habitants doivent être instruits aux mœurs vaudoises et à la langue locale avant que, directement ou par la voix de leurs employeurs, ils ne se mettent à formuler des exigences pour rester en marge du Pays et de ses institutions.

L'intégration de ces nouveaux venus doit passer par un mélange de résistance et d'accueil. Les Vaudois et leurs autorités doivent d'abord résister à toute demande visant à entretenir les particularités de cette nouvelle communauté. Nous pensons surtout à une défense inconditionnelle du principe de la territo-

rialité des langues: pas d'écoles et autres garderies anglophones, mais, au contraire, promotion, voire imposition de cours de français, qu'ils soient organisés par l'employeur ou par la collectivité. Le volet de l'accueil demandera un effort actif et personnel des Vaudois: chaque collègue étranger mérite conseils et explications sur les institutions et l'histoire vaudoise avec, si affinités, un prolongement des contacts sur le plan privé. Chaque curé ou pasteur se doit de rencontrer systématiquement – et non à la demande – les nouveaux arrivants. Chaque occasion de lier conversation, de recommander la soirée de la fanfare locale, le maraîcher du marché ou la pinte voisine, de demander ou d'offrir un service, de partager un verre au carnotzet etc... sera une petite pierre apportée à l'édifice de l'intégration.

Un tel démarchage n'est pas forcément dans les habitudes des Vaudois. L'intégration des nouvelles forces économiques nécessaires au Canton implique pourtant un *lobbying* actif de la part de ses habitants.

CÉDRIC COSSY

¹ *Double income, no kids*, c'est-à-dire couple sans enfants dont les deux partenaires travaillent.

Droits politiques des étrangers: de la spoliation à la désintégration

Dans *La Nation* du 29 juillet dernier, M. Olivier Delacrétaz analyse sous l'angle des institutions les principaux défauts de l'initiative pour l'octroi des droits politiques aux étrangers sur le plan cantonal, initiative soumise au peuple vaudois le 4 septembre prochain. D'autres personnes, comme M. Philippe Leuba¹ ou M. Frédéric Dovat², ont développé des critiques de nature similaire. Si une approche institutionnelle «statique» se révèle indispensable, elle ne constitue pas l'unique manière de traiter la question. Afin de mesurer toute la nocivité du projet socialiste, il convient d'en appréhender également les mécanismes d'un point de vue dynamique et les enjeux de pouvoir sur le long terme.

S'inscrivant dans le prolongement du droit de vote et d'éligibilité des étrangers au niveau communal, surnoisement introduit dans la nouvelle Constitution de 2003 parmi une multitude d'autres dispositions, l'initiative «Vivre et voter ici» envisage une extension du corps électoral selon des critères purement administratifs, sans égard au degré réel d'intégration des intéressés. En effet, pour participer au scrutin, il suffira qu'un étranger ait séjourné dix ans en Suisse et trois ans dans le Canton de Vaud, au bénéfice d'une autorisation. Peu importe s'il maîtrise mal le français, fréquente exclusivement des compatriotes ou tire ses revenus des services sociaux. Les exigences formelles que met l'initiative, en raison même de leur formalisme, doivent être considérées comme des *maxima* provisoires dont la gauche réclamera l'assouplissement à chaque occasion propice. Dans un régime fondé sur la mythologie égalitaire et le clientélisme électoral, comment admettre qu'un sans-papier qui vit et travaille en Suisse depuis longtemps se trouve exclu de la masse des votants? Quand les racines poussent en quatre ans, pourquoi faudrait-il attendre encore six longues années avant de donner son avis?

Depuis ses origines, la Ligue vaudoise conteste le système des partis qui introduit des divisions artificielles au sein du corps politique, subordonnant la recherche du bien commun et la résolution de problèmes concrets à de stériles compétitions électorales sur fond de pesanteurs idéologiques. Pourtant, jusqu'à présent, il s'agit de querelles internes à la société vaudoise, qui mettent aux prises périodiquement différents groupes de citoyens. Même si les divergences sont profondes et les inimitiés tenaces, on reste tout de même entre compatriotes, c'est-à-dire entre personnes unies par une communauté de destin, et donc condamnées à trouver un *modus vivendi* minimal. Avec le vote des étrangers, la politique change de nature, puisque des éléments allogènes vont interférer désormais dans les affaires d'une collectivité à laquelle, par définition, ils n'appartiennent pas. Lors des votations et des élections futures, certains nationaux vont donc s'allier à des étrangers contre d'autres nationaux. En temps de crise profonde ou de guerre, une attitude politique aussi déplorable serait assimilée à de la trahison pure et simple.

Afin d'obtenir ou de conserver des sièges, les politiciens locaux essayeront de s'attirer les bonnes grâces des associations d'immigrés en leur donnant des gages. Au niveau des communes, des dérives apparaissent déjà, comme le montre l'affaire du prêt sans intérêt pour la mosquée de Vevey³. Or, dans le domaine de la flagornerie xénophile, les milieux de gauche, à l'origine de l'initiative, marquent une nette longueur d'avance sur leurs concurrents⁴. Tôt ou tard, une surenchère de promesses se traduira en subventions et en concessions concrètes, destinées à satisfaire des revendications de type communautariste,

telles que la reconnaissance de coutumes particulières ou l'usage de langues non nationales dans l'administration⁵. Certes le communautarisme, qui représente une forme de tribalisation de la société, n'a pas besoin de l'initiative «Vivre et voter ici» pour exister et se développer. Sous l'appellation pompeuse de «société multiculturelle», il fleurit aujourd'hui dans la plupart des Etats européens à la faveur d'une immigration de masse incontrôlée et de l'incurie des diverses *nomenklatura* mondialistes au pouvoir, qu'elles soient d'inspiration libérale ou socialiste. Néanmoins, en offrant au communautarisme un tremplin institutionnel, on ne fera qu'en renforcer les effets dévastateurs. A terme, c'est un jeu très dangereux, même pour la gauche qui ne saurait prétendre garder un contrôle définitif de la situation⁶. En effet, une fois bien insérés dans la politique locale, rien ne prouve que les étrangers «engagés» se confineront toujours dans un rôle de faire-valoir du Parti socialiste ou des Verts. Certains d'entre eux, dont l'idéologie cadre mal avec les mœurs libertaires et la mentalité «gentils ouverts» de ces milieux, chercheront à travailler pour leur propre compte, en fondant des partis ethniques ou religieux plus conformes à leurs aspirations. On peut concevoir sans difficulté l'irruption sur la scène politico-électorale de mouvances analogues au Conseil central islamique suisse, lequel a aujourd'hui pignon sur rue pour diffuser ses thèses extrémistes dans notre pays⁷.

Loin de se limiter au droit de vote, le texte socialiste prévoit également l'éligibilité des étrangers au niveau cantonal. Cela implique qu'une personne dépourvue de la nationalité suisse pourra siéger au Grand Conseil, accéder au Conseil d'Etat et même représenter la députation vaudoise au Conseil des Etats. Dans ce dernier cas, le député étranger prendra part à l'élection du Conseil fédéral sans pouvoir faire lui-même acte de candidature, celle-ci étant réservée aux seuls citoyens suisses⁸. Par rapport à ses collègues, on en fait donc un conseiller aux Etats de seconde zone. La dynamique égalitaire suscitée par l'initiative aboutit donc à de nouvelles inégalités, lesquelles justifieront de nouvelles initiatives encore plus égalitaires mais tout aussi absurdes. Néanmoins, cette différence de traitement n'empêchera pas certains étrangers d'accéder à des postes de responsables politiques, dotés d'importantes prérogatives décisionnelles. Rien ne permet d'assurer qu'ils vont se dévouer corps et âme à la défense d'une communauté vaudoise dont ils ont résolument décidé de se tenir à l'écart en refusant la naturalisation. Avec un tel système, un conseiller d'Etat étranger serait habilité à prendre des décisions engageant l'avenir de notre collectivité, perspective qui nous rapproche d'un pays vivant sous occupation; il exercerait aussi une influence déterminante en matière de recrutement du personnel dans son département. Le principe dit de la «discrimination positive», censé promouvoir les «minorités visibles» au détriment des nationaux, pourrait trouver dans ce contexte un terrain très réceptif, naturellement sous prétexte de «favoriser l'intégration»⁹.

Toutefois, l'aspect le plus odieux de l'initiative du PS et de ses alliés semble avoir échappé à la plupart des commentateurs. Il réside dans le fait que le nouvel article de loi, s'il est accepté, implique une sérieuse dégradation du statut de la communauté vaudoise. De détenteur exclusif de la souveraineté chez lui, dans la mesure où il n'est pas limité par le droit fédéral, le peuple vaudois se trouve réduit à un groupe ethnolinguistique parmi d'autres, dirigé par un gouverne-

ment qui n'émane plus ou plus entièrement de ses rangs. Sur le plan politique, on assiste à une dissociation entre le peuple et son territoire, ce dernier se muant peu à peu en entité purement administrative. L'évolution démographique de ces prochaines décennies risque d'accentuer encore ce phénomène, tandis que la naturalisation, fortement dévaluée, ne peut plus remplir son rôle intégrateur. En d'autres termes, les Vaudois perdent le contrôle de leurs affaires.

ALEXANDRE PAHUD

¹ 24 heures, 23.07.2011.

² Dossier dans *Patrons*, n° 4, 2010.

³ 24 heures, 04.06 et 24.06.2011. Même si la proposition a finalement été rejetée à une courte majorité par le Conseil communal, c'est la municipalité de Vevey qui a soumis un préavis dans ce sens, en avalisant les exigences du droit coranique...

⁴ La collusion entre les partis de gauche (PS, Verts, POP et consorts) et certaines associations d'étrangers est patente: il suffit d'examiner la composition du comité d'initiative qui figure au bas des listes de signatures. On y trouve aussi quelques spécimens issus du camp bourgeois, ceux que la terminologie marxiste appelle justement «les idiots utiles».

⁵ A cet égard, on se rappelle la fameuse proposition du professeur Christian Giordano, parue dans un bulletin de la très officielle

Commission fédérale contre le racisme, de reconnaître en Suisse des juridictions religieuses spécifiques – donc la charia –, au nom du pluralisme juridique (*Swissinfo*, 19.01.2009; *Le Temps*, 24.01.2009).

⁶ En Belgique, où les étrangers votent au niveau communal, un nationaliste turc lié aux Loups gris a réussi à se faire élire sur la liste du PS de Schaerbeek, en 2006. L'infiltration d'éléments allogènes douteux dans les partis locaux n'est pas exceptionnelle dans ce pays rongé par la gangrène communautariste. La promotion tous azimuts de candidats d'origine étrangère a pour objectif avéré de drainer les «votes ethniques» (voir le site d'information de la Belgique francophone: www.lesoir.be).

⁷ Même si la question des musulmans et celle des étrangers sont deux choses distinctes, notamment en raison de la conversion de citoyens suisses à l'islam, l'expansion de cette religion en Suisse s'explique avant tout par l'immigration.

⁸ Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative populaire cantonale «Vivre et voter ici», octobre 2010, chap. 2.1.

⁹ A l'heure actuelle, l'Etat de Vaud dispose d'un Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, qui n'est pas sans présenter quelque analogie avec le Bureau vaudois de l'égalité entre les femmes et les hommes. A cela s'ajoute la Chambre cantonale consultative des immigrés, dont les membres sont nommés par le Conseil d'Etat (www.vd.ch/fr/autorites/departements/dint/population).

Une drôle de conférence de presse

La conseillère d'Etat en charge du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture a tenu une conférence de presse mardi 16 août. Les informations chiffrées et factuelles sur la rentrée scolaire, qui occupaient la grande partie de la documentation remise à cette occasion, ont été évoquées en cinq minutes. Ensuite, Mme Anne-Catherine Lyon a passé vingt minutes à dresser un virulent réquisitoire contre l'initiative populaire Ecole 2010. Le reste de l'heure à disposition a été consacré à une présentation dithyrambique du contre-projet officiel LEO, parsemée de quelques invectives supplémentaires contre Ecole 2010.

On ne s'attendait certes pas à une présentation loyale des enjeux de la votation du 4 septembre prochain. On a néanmoins été sidéré par l'agressivité des propos tenus à cette occasion, par le cynisme des accusations portées contre les auteurs et les partisans d'Ecole 2010, par la lecture sélective et partielle qui a été faite de certains passages isolés de l'argumentaire de l'initiative, et par la malhonnêteté intellectuelle avec laquelle les revendications de cette dernière ont été «interprétées». Même les journalistes présents se sont étonnés de ce ton inhabituel, certains interrogeant Mme Lyon pour savoir si elle exprimait ainsi la position du Conseil d'Etat ou celle du Parti socialiste.

De fait, ce que l'on a entendu ce jour-là ne ressemblait pas au discours d'un membre d'un pouvoir exécutif, mais plutôt à celui d'un chef de clan excitant ses troupes. Lesquelles ont répondu à cet appel en diffusant dans la presse, trois jours plus tard, des accusations encore plus délirantes à l'encontre des auteurs de l'initiative Ecole 2010. Après avoir été accusés d'être des «esprits chagrins» soucieux d'«instrumentaliser l'école», des suppôts de l'UDC, élitistes, ségrégationnistes, méprisants envers les enfants, irrespectueux des jeunes générations, voire fanatiques du clivage social et nostalgiques d'une société hiérarchisée, les enseignants et parents souhaitant un retour aux méthodes traditionnelles se voient désormais pointés du doigt comme d'obscurs promoteurs de pédagogies militaires américaines! Pendant ce temps, les relais de la gauche répandent sur internet de fausses «explications» inquiétantes sur les conséquences qu'aurait l'initiative Ecole 2010.

On comprend que l'école représente un enjeu vital pour la gauche – celui qui déclenche la révolution doit s'emparer de la radio et de la télévision, mais celui qui la prépare cherche d'abord à prendre le contrôle de l'école. Cela justifie-t-il que l'on tolère les dérapages à répétition auxquels se livrent les socialistes vaudois et leurs compagnons de route?

P.-G. BIERI

Votations du 4 septembre 2011

1. Initiative pour le droit de vote et d'éligibilité des étrangers au plan cantonal	NON
2. Initiative pour l'élection à la proportionnelle dans les communes de plus de 3'000 habitants	NON
3. INITIATIVE ECOLE 2010	OUI
Contre-projet LEO	NON
Question subsidiaire (en cas de double oui)	Initiative

Le franc fort

Un franc suisse fort comme jamais face à l'euro et au dollar, notre industrie d'exportation et notre tourisme en proie à l'inquiétude, la Bourse au plus bas sur presque toutes les places du globe, les Etats-Unis d'Amérique dégradés au rang de débiteur un peu douteux par une agence de notation, des banques centrales cachant mal leur impuissance derrière de pauvres effets d'annonce, des rencontres au sommet proches du fond de l'abîme, quelle tempête sur la finance mondiale!

Les crises sont généralement prévisibles dans leur principe, mais on ne sait ni quand ni comment elles éclateront, en particulier quelle sera leur ampleur. La crise de l'euro couve pratiquement depuis sa création, après un début en fanfare; car une monnaie ne peut inspirer confiance que si elle est l'expression d'un Etat, ou d'un groupe d'Etats, menant une politique financière digne de cette confiance. Or les «critères de Maastricht» fixés à l'origine, portant sur l'ampleur de la dette et des déficits publics, n'ont jamais été pleinement observés; bientôt plusieurs Etats les ont ouvertement violés, ou ont truqué leurs statistiques pour avoir bonne façon. Le gouverneur de la banque centrale européenne, gardien de l'euro, devait savoir que plusieurs pays trichaient, et il trichait lui-même en feignant de croire qu'on pouvait continuer de la sorte.

Quand il apparaît que la Grèce, le Portugal, l'Espagne, l'Italie pourtant familière des miracles, et même l'habile Irlande (trop habile en misant tout sur les secteurs volatiles de la finance et de l'informatique?) ne peuvent pas s'en sortir; que l'Allemagne ne peut ou ne veut plus porter le fardeau de l'incurie de ses partenaires surendettés; que la fuite en avant semble n'avoir pas de fin, qui peut croire à l'avenir de l'euro? Qui donc veut en garder dans son escarcelle? Et quand les Etats-Unis frôlent la cessation de paiement, à force de dépenser des milliards de milliards dans d'incertaines campagnes militaires menées dans de lointaines contrées où ils

n'arriveront guère à étendre leur empire par les armes; quand la survie du dollar tient à la patience des mandarins de Pékin, qui donc veut garder des billets verts dans son portefeuille?

Les investisseurs – pourquoi les qualifier de spéculateurs? – se tournent donc vers des valeurs tenues pour sûres, l'or, d'autres matières premières, l'immobilier là où il ne forme pas une bulle, et le franc suisse pour le malheur d'une partie de notre économie.

Une autre partie, d'ailleurs, bénéficie du franc fort ou en souffre moins que les exportateurs les plus exposés. Les consommateurs de produits importés devraient être à la fête, à condition que les détaillants puissent faire rendre gorge aux importateurs exclusifs abusant de la situation. Pour certains industriels, le coût du produit comprend une large part d'intrants importés à bon compte. D'autres exportent des pièces de très haute précision dont le prix, même augmenté, ne pèse pas beaucoup dans le coût global de la machine allemande ou japonaise à laquelle elles seront incorporées. D'autres encore ont pu se tourner vers de vastes marchés émergents, en Asie ou en Amérique du Sud. Rappelons-nous cette diversité des situations lorsqu'il s'agira de se prononcer sur une aide publique aux exportateurs.

Cela dit, l'industrie suisse étant surtout celle de la plus-value technique, dans laquelle le coût du travail est important, il faut bien considérer que, globalement, nos exportateurs – et notre tourisme – sont mal pris. Que faire?

On a beaucoup critiqué, jusqu'à mi-août, la prétendue passivité de la BNS et du Conseil fédéral, en particulier de M. Schneider-Amann. En réalité, ils ne pouvaient pas faire grand-chose. L'institut d'émission, l'an passé, a dépensé des dizaines de milliards en pure perte pour tenter vainement de soutenir le franc; il semble avoir été un peu plus heureux avec ses récentes déclarations – probablement parce qu'elles tombaient au moment où le

marché sentait que l'ascension de la monnaie helvétique touchait à sa fin. L'autorité politique, tout aussi impuissante, a fini par sentir la nécessité psychologique de se manifester. M. Schneider-Amann a joué assez finement à propos du prix des produits importés, en encourageant les détaillants à faire pression sur leurs fournisseurs étrangers. Quant à l'annonce d'un plan d'aide massive à l'économie faite le 17 août, elle est assez remarquable: on en connaît précisément l'ampleur, deux milliards, assez pour faire impression; mais on en ignore l'exacte affectation, seules quelques pistes étant évoquées. Le Conseil fédéral a donc joué le jeu de la politique-spectacle.

Parmi les pistes figure l'allègement des cotisations AVS/AI/APG des exportateurs. Ce cadeau serait parfois inutile, vu la diversité des situations, comme on a vu

plus haut. Surtout, ce serait un précédent fâcheux: à la prochaine crise du bâtiment ou du monde bancaire, sera-ce le tour des maçons ou des banquiers de bénéficier d'un rabais sur les cotisations sociales?

Quant à la décision du Conseil d'Etat vaudois de débloquent un demi-milliard, principalement pour les infrastructures des agglomérations, elle est sans doute bienvenue au vu du retard pris dans les travaux publics; mais cette manne n'a guère de rapport avec les soucis des exportateurs.

Il convient d'envisager que le cours de l'euro – et du dollar US – ne remonte pas à son niveau antérieur. L'économie suisse, au prix d'une transition peut-être douloureuse dont les pouvoirs publics ne peuvent qu'amoindrir faiblement les effets, devra bien s'y adapter.

JEAN-FRANÇOIS CAVIN

L'avenir de Mme Lyon

Mme Lise Bourgeois a posé la question à Mme Lyon: «Après l'échec en votation populaire du projet de Musée des Beaux-arts à Ouchy, supporteriez-vous un nouveau désaveu?» Mme Lyon a répondu que ce n'est pas seulement son projet, mais aussi celui du Conseil d'Etat et du Grand Conseil et de tous les partis sauf l'UDC. Cette réponse n'est pas plus exacte que ses discours de campagne. D'abord, l'UDF vote aussi oui à l'initiative et non au contre-projet. Ensuite, les Verts libéraux soutiennent le double oui, comme le parti libéral, qui recommande en outre de donner la préférence à «Ecole 2010» dans la question subsidiaire.

Mme Lyon ajoute: «Cela dit, l'échec peut aussi être stimulant. Après la votation sur les Beaux-arts, j'ai fait analyser les choses et cela m'a poussée à faire mieux.»

Comparaison absurde! Dans le cas du musée, il s'agissait d'une décision d'espèce que la majorité du peuple n'a pas partagée. Cela ne mettait pas son autorité politique ou morale en cause.

Personne ne pense que Mme Lyon s'est déjugée en proposant un nouveau site pour le musée.

En revanche, dans le cas évoqué par Mme Bourgeois, il y a une incompatibilité philosophique et politique entre «Ecole 2010» et le contre-projet. L'opposition porte sur la nature même de la société humaine, sur le principe d'autorité, sur le rôle de l'école, sur la transmission des connaissances, accessoirement sur la déontologie en matière de débat politique. Si Mme Lyon prétendait rester en poste après une victoire d'«Ecole 2010», elle serait contrainte soit d'appliquer le texte de l'initiative selon les interprétations erronées qu'elle en a données, soit de piétiner ses convictions.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Disons simplement que la conseillère d'Etat s'étant donnée corps et âme au contre-projet, il sera juste qu'elle suive le destin que le peuple aura décidé de lui assigner.

D.

¹ 24 heures du mercredi 17 août.

Revue de presse

Perles récoltées au Tessin

M. Romain Clivaz est allé au Tessin interroger l'ancien conseiller d'Etat, aujourd'hui homme d'affaires, Tito Tettamanti. Dans 24 heures du 10 août, il nous rapporte quelques déclarations qui ne manquent pas d'intérêt. Tout d'abord sur l'émergence surprenante et durable de la «Lega dei Ticinesi»:

[...] Les partis traditionnels n'ont pas compris l'évolution. L'ouverture des frontières soulève des questions économiques, de concurrence sur le marché du travail, et identitaires, avec l'intégration des migrants. Les libéraux-radicaux ont continué à gérer l'Etat comme avant. Les socialistes ont oublié leurs racines, devenant les défenseurs de la classe moyenne à l'abri: fonctionnaires, enseignants ou encore employés des hôpitaux. Et le PDC a renié ses racines conservatrices. [...]

Sur le décalage entre les partis, soutenus par les médias, et la population:

[...] Ces dernières années, les manifestations de mépris à l'égard des citoyens se sont multipliées. Regardez l'interdiction des minarets: au lieu d'accepter le résultat, qui personnellement ne me convenait pas, ceux qui prêchent la démocratie à longueur d'année ont voulu attaquer le vote devant la Cour européenne des droits de l'homme. Une honte! Les médias sont souvent complices de ces attitudes hautaines, en ne s'emparant pas des sujets politiquement incorrects. [...]

Sur la décision du gouvernement tessinois de bloquer la moitié des impôts des frontaliers dus à l'Italie, pays prétendument ami:

[...] L'Italie n'a jamais été un «pays ami». Ou il y a des intérêts communs. Ou il n'y en a pas. [...]

On espère que cette vision réaliste de la politique étrangère n'est pas entièrement étrangère à la pensée de Mme Calmy-Rey.

E. J.

Surprenant Liechtenstein

Nous sommes étonnés que notre presse n'ait guère relevé cette information de l'ATS parue dans *La Liberté* du 16 août et concernant le Liechtenstein:

A l'occasion de la fête nationale liechtensteinoise célébrée hier, le prince Aloïs a clairement rejeté l'initiative populaire demandant la dépenalisation de l'interruption de grossesse pendant les 12 premières semaines. Les citoyens devront se prononcer le 18 septembre. Le prince a assuré qu'il refuserait la loi si le peuple venait à l'accepter dans les urnes. Sans sa signature, aucune nouvelle loi ou modification n'entre en vigueur au Liechtenstein. [...] Au parlement, les députés ont rejeté l'initiative à une claire majorité. Actuellement, l'avortement est punissable d'un an de prison, même s'il a été effectué à l'étranger.

Nos PDC, qui se sont imaginé qu'en baptisant la démocratie moderne

ils pourraient maintenir les normes du droit naturel et chrétien dans la législation, sont invités à méditer sur le cas du Liechtenstein.

E. J.

LEO contre Ecole 2010

Pour promouvoir sa supernova de l'enseignement obligatoire vaudois, Mme Lyon proclame, dans 24 heures du 17 août:

«Je fais totalement confiance à la jeunesse de ce canton.»

Comme si c'était là la question! La réalité est bien plutôt qu'une bonne partie de la population ne fait plus confiance à un département dont les chefs successifs et leur essaim de pédagogistes ruinent l'instruction publique depuis des décennies. Il faut être député pour ne pas vouloir s'en rendre compte. Rentrée scolaire: pensez aux enfants et votez OUI à Ecole 2010!

Ph. R.

Merci aux Vaudois!

Dans 24 heures du 20 août, Mehdi-Stéphane Prin commente l'investissement de 500 millions présenté par le président du gouvernement. Il écrit notamment:

En débloquent 325 millions pour les grandes infrastructures, le chef du Département des finances a rempli sa mission. En revanche, le président du Conseil d'Etat a encore du pain sur la

planche. C'est à lui désormais d'exiger du Département des infrastructures et des multiples responsables des agglomérations une vision commune des projets indispensables pour permettre aux Vaudois de continuer de se déplacer. Cette stratégie à long terme fait cruellement défaut et favorise les communes qui ont les moyens de lancer des idées, contre le M3 lausannois. Le gouvernement doit cesser de bricoler, toujours en réaction aux critiques acerbes d'élus de gauche comme de droite, et enfin offrir au canton un véritable plan de développement de ses transports.

M. Broulis se gardera d'omettre le développement routier comme il a oublié de remercier les contribuables de leur effort considérable...

Ph. R.

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

Big Other

Il ne s'agit pas d'un livre mais du titre de la préface dont Jean Raspail nous a gratifié pour la réédition de son fameux roman visionnaire, *Le Camp des saints*¹. Son histoire, la voici: un jour de 1971, l'auteur est en vacances à Boulouris, sur la côte française de la Méditerranée; il contemple l'horizon scintillant de la mer et soudain une idée lui vient: «Et s'ils arrivaient.» Le sujet du roman est trouvé. «Ils», ce sont ceux qui viennent d'ailleurs, les Autres, ceux qui ne partagent ni le sol ni le sang, ni le parler ni le rite, ceux que l'on ne connaît pas, que l'on ne comprend pas, mais qui ont décidé de venir «chez nous» pour s'y établir. Ils débarquent par navires entiers sur les côtes du vieux continent sans qu'aucune résistance ne leur soit opposée. L'Autre, c'est donc celui qui vient déranger l'équilibre séculaire de tout un continent. Mais l'Autre c'est aussi la «phalange issue du sein de notre propre nation» qui, complice de l'invasion, écoute, surveille, condamne et punit ceux qui osent la remettre en question: «Big Other».

Raspail avait eu en 1971 déjà l'intuition de la rupture qui se préparait, et avait été un des rares à posséder le talent et le courage de la poser sur le papier. Quarante ans plus tard, il revient sur la parution de l'œuvre, son accueil dans les différents milieux et le grand public. Il ne fait pas de secret des réactions enthousiastes, en tout cas intéressées, que lui ont adressées de nombreuses personnalités liées de près ou de loin au monde littéraire et politique de la France. Et pourtant, en contradiction évidente avec ces messages privés, force est pour lui de constater que le discours officiel, depuis des décennies, a banalisé l'immigration massive et élevé au rang de quasi-religion le prétendu antiracisme... d'où la

question lancinante de l'auteur: «Pourquoi?» Pourquoi pareilles divergences entre les confidences et les déclarations, entre les paroles et les actes?

Le Camp des Saints a été le roman phare qui a eu raison avant les autres, qui a vu venir, parce que son regard était plus profond, le bouleversement qu'engendrerait le brassage de populations théorisé et promu par des élites fatiguées d'assumer leur histoire. La nouvelle préface de Jean Raspail nous le rappelle non sans satisfaction. Mais si cette préface dépeint le tunnel, le lecteur continue de chercher le chemin vers la lumière. Raspail laisse consciemment toutes les questions ouvertes: «Pourquoi» bien sûr, mais surtout «et après»? Si des rangs même de ceux qui nous gouvernent il n'est plus impensable d'entendre que le multiculturalisme a échoué, quel avenir à présent pour ces dizaines de millions d'Européens en mal de repères et pour les millions d'immigrés de première ou de deuxième génération déchirés entre leur quotidien et leur histoire? Quelle cohabitation? Est-elle seulement possible? A quel prix? L'Europe sera-t-elle chrétienne, musulmane, laïque, ou simplement déchirée par le communautarisme? L'issue sera-t-elle pacifique ou violente? L'Europe s'éteindra-t-elle dans la consommation ou réussira-t-elle à engendrer un rebond de civilisation? Et saurons-nous faire la part entre le religieux et le culturel, le sacré et l'historique?

L'ouvrage inspiré de Raspail a été l'annonce avant l'heure de la catastrophe qui se joue tous les jours sous nos yeux. Maintenant qu'elle se réalise, la nouvelle génération attend avec obstination le grand livre qui sera celui de la reconstruction. Raspail lui-même l'appelle de ses vœux: «Il y aurait un roman périlleux

à écrire là-dessus [la *reconquista*]. Son auteur n'est peut-être pas encore de ce monde, mais sous une forme ou une autre, ce livre verra le jour en temps opportun, j'en suis sûr.» C'est ce grand roman qu'attend une jeunesse à la recherche des figures de proue qui lui permettront de distinguer quel est le chemin à prendre et, puisque c'est un mot

cher à Raspail, quelle «attitude» adopter, entre gémissements recroquevillés et dissolution inconsciente, pour conserver, transmettre et reproduire.

JEAN-BAPTISTE BLESS

¹ Jean Raspail, *Le Camp de Saints*, Robert Laffont 2011

C.F. Ramuz à Estavayer-le-Lac

C'est le milieu du mois d'août. Les champs sont moissonnés. En ce samedi-là, le soleil et le grand vent achèvent le séchage de beaux regains.

Par Champtauroz où demeure le compositeur Dominique Gesseney-Rappo, puis Murist et sa cathédrale des paysans, reconstruite en 1938 et consacrée par Monseigneur Marius Besson à la vieille de la seconde guerre mondiale, puis La Vounaise et Bollion, me voici à Estavayer-le-Lac. Dans les ruelles de cette petite cité historique se tient chaque année à cette époque, durant trois jours, une grande brocante en plein air.

D'emblée, mes pas vont vers les livres... Voici des ouvrages de Léon Savary, des romans d'Alice Rivaz (née à Rovray), voici *Diego*, cet attachant roman de Charles-François Landry édité chez Corrêa à Paris en 1940, avec cette émouvante dédicace:

A Monsieur le professeur Pierre Decker, que j'ai rencontré sur les hauts plateaux de la douleur, où l'Esprit souffle mieux qu'ailleurs.

Parmi d'autres ouvrages brochés, je découvre *Ramuz, notre parrain*, une biographie du grand écrivain écrite par Hélène Cingria, publiée aux Éditions Pierre Boillat à Bienne en décembre 1956. En tant que membre de la Fondation Ramuz et celle des Amis de Ramuz à l'Université de Tours (cette association présidée depuis fort longtemps par l'infatigable Jean-Louis Pierre, auteur lui-même d'une

récente thèse consacrée à l'œuvre de Ramuz), je me fait un devoir d'acheter ce bouquin un peu jauni. Il est fort intéressant! Hélène Cingria, qui était la fille du peintre Alexandre Cingria, raconte dans ces pages, avec beaucoup d'humour et de simplicité, la trajectoire de cet ami de ses parents.

Charles Ferdinand Ramuz et Alexandre Cingria avaient fait connaissance pendant leur école de recrues à la caserne de la Pontaise, en 1901. Malgré quelques tempêtes dues à leur caractère fort dissemblables, ils demeurèrent dès lors toujours amis. Mais c'est surtout au sujet des débuts de l'écrivain à Paris que l'ouvrage d'Hélène Cingria nous apporte des précisions bienvenues. Dans un avant-propos, elle écrit en effet:

Ramuz n'est pas le grand homme d'une élite, c'est l'homme d'élite d'une race. Il incarne, avec le sens de l'équilibre et de la mesure qui est le propre du Vaudois, la finesse de son jugement, sa compréhension de l'humaine nature, la malice de son caractère. Joignez à cela ses qualités de poète et de philosophe et vous aurez les traits les plus marquants de son personnage. (Op. cit. p. 9)

Ce «personnage», s'il est devenu aujourd'hui un véritable «monument» hélas mal connu ou ignoré par les nouvelles générations, nous est ainsi restitué dans sa proximité vivante et je ne regrette pas mon achat à Estavayer-le-Lac.

ANDRÉ DURUSSEL-POCHON

Adjectifs

«Pour les adjectifs, vous viendrez me voir»: telle est l'injonction adressée à ses apprentis journalistes par le rédacteur en chef d'un quotidien parisien, irrité de leur propension à truffer leurs papiers de qualificatifs inutiles.

Le verbe à la voix active est le nerf de la phrase. Un sujet, un verbe et un complément forment un énoncé qu'on peut vérifier et discuter. Les adjectifs traduisent les sentiments du locuteur. Ils chargent la phrase affectivement.

Mme Lyon a décidé de noyer le débat scolaire dans une mare manichéenne d'adjectifs afin que personne ne s'intéresse de trop près au contenu des propositions figurant dans l'initiative.

D'un côté se dressent les gentils adeptes du contre-projet LEO. La LEO est «juste», «cohérente», «stimulante», «efficace», «exigeante», «subtile», «souple», «compatible» (avec Harnos), reposant sur un consensus évidemment «large». Elle défend les élèves qui appartiennent tous à une jeunesse «magnifique», «forte», «courageuse», «engagée». Mme Lyon rencontre dans la rue des gens «ouverts» et «réceptifs». En cas d'échec «stimulant» devant le peuple, elle se livrera à une analyse «sereine».

Face à Mme Lyon grouillent les méchants partisans de l'initiative Ecole 2010 qualifiée de «simpliste», «caricaturale», «bricolée», «incohérente», «inefficace», «injuste», «moyenâgeuse», «réactionnaire».

Les partisans de l'initiative (notamment les professeurs!) ne peuvent être considérés comme de véritables «acteurs de l'école».

Une quinzaine de maîtres de l'école d'Aubonne où travaille le soussigné sou-

tiennent l'initiative. Méritent-ils les épithètes dont on les affuble?

Non, ils ne sont pas «marginiaux», au contraire. Ils bénéficient tous d'une solide expérience. Personne, pas même le Département, n'a jamais voulu leur peau; ils ne sont sans doute pas parfaits, mais font leur métier comme il faut. Ils ne professent pas un élitisme «infatigable» et «étrange». Ils suent sang et eau pour que chaque élève donne tout ce qu'il peut en fonction d'exigences précises. Ils ne sont pas «ségrégonnistes» et ne méprisent personne. C'est bien mal les connaître que d'imaginer qu'ils «refusent la culture» aux VSO, mais ils sont assez lucides pour ne pas dissimuler la difficulté de l'entreprise; ils organisent voyages et activités extrascolaires ouverts à tous. Ils entretiennent des rapports respectueux avec des enfants de toutes origines. Aucun nostalgique de l'*apartheid* ne figure parmi eux, certains ont même une «sensibilité de gauche»! Ils aiment leur profession, ne sont donc ni «chagrins» ni «vindicatifs» (de quoi voudraient-ils se venger?). Aucun d'entre eux n'appartient aux milieux «créationnistes».

Mme Lyon et quelques-uns de ses amis sont de grands sentimentaux. Ils s'émeuvent aux larmes, paraît-il, de toutes sortes d'injustices et voient des victimes partout. Ils veulent apprendre aux enseignants à «aimer» les élèves.

Quand cesseront-ils donc de disqualifier leurs adversaires à tout propos sous prétexte que ceux-ci n'appartiennent pas à des cercles (SPV ou APE) agréés par le pouvoir scolaire? Ils prêcheraient ainsi le respect... par l'exemple.

JACQUES PERRIN

Le Coin du Ronchon

Les verts chez les blancs

Comment vaincre la résistance au changement, la peur de l'autre et les créatures analphabètes

Depuis des années, les écologistes nous promettent les catastrophes les plus invraisemblables comme conséquences du réchauffement climatique. Aujourd'hui, ils nous prédisent quelque chose de bien plus terrible encore si nous ne «limitons pas la croissance de notre civilisation»: une invasion d'extraterrestres tueurs.

Selon une information qualifiée de «sérieuse» parue dans le quotidien britannique *The Guardian* et relayée par de nombreux autres journaux, un scientifique de la NASA et des professeurs de l'université de Pennsylvanie auraient en effet exprimé leur crainte que des extraterrestres occupés à observer de loin notre planète ne découvrent un jour quelque changement dans la constitution de notre atmosphère, qu'ils y perçoivent la possibilité d'une menace pour l'univers entier et qu'ils en conçoivent dès lors une légère animosité à notre égard. Ils décideraient alors d'envoyer un vaisseau rétablir l'ordre, la démocratie et le climat en détruisant tout sur leur passage et en transformant notre monde en spectacle son et lumière – comme dans les bons films ou dans la guerre en Irak. Une autre hypothèse envisage leur intervention sous une forme bienveillante et amicale destinée à aider notre humanité

à améliorer ses connaissances et à résoudre ses problèmes – comme dans les bons films ou dans la guerre en Irak.

En tout état de cause, la perspective de voir débouler chez nous tout ce que la galaxie compte d'*aliens* réfractaires au changement (climatique) devrait nous motiver, selon les scientifiques américains, à réduire notre croissance, notre impact sur les écosystèmes et nos émissions de gaz à effet de serre. En d'autres termes: à retourner à l'état sauvage et à voter écolo. Nous voilà donc sommés de choisir entre les verts en *birkenstock* et les verts en soucoupe volante (choix dont il n'est pas exclu qu'il tourne à l'avantage des seconds).

Nous ne sommes pas sûrs de suivre les écologistes dans leur réflexe de «peur de l'Autre» (pourtant de même couleur) et dans leur volonté de limiter l'immigration extraterrestre (indispensable à notre économie, car *un de Mars et ça repart*). En revanche, nous lançons un vibrant appel à tous ceux qui se soucient de l'avenir de l'humanité vaudoise: songez que d'horribles créatures analphabètes venues d'un autre univers pourraient nous attaquer si l'initiative Ecole 2010 ne passe pas. Alors votez «vert», votez Ecol(o) 2010!

LE RONCHON